



Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe
Conseil ministériel

MC.DEC/2/13

17 July 2013

FRENCH

Original: ENGLISH

DÉCISION N° 2/13
NOMINATION DU HAUT COMMISSAIRE DE L'OSCE
POUR LES MINORITÉS NATIONALES

Le Conseil ministériel,

Rappelant la décision de créer un poste de Haut Commissaire pour les minorités nationales prise au Sommet de la CSCE tenu à Helsinki en 1992,

Considérant que, conformément à la Décision n° 2/10 du Conseil ministériel, le mandat de M. Knut Vollebaek en tant que Haut Commissaire de l'OSCE pour les minorités nationales prendra fin le 19 août 2013,

Exprimant sa gratitude au Haut Commissaire sortant de l'OSCE pour les minorités nationales, M. Knut Vollebaek, pour sa contribution à l'œuvre de l'Organisation et au développement de ses activités,

Tenant compte de la recommandation du Conseil permanent,

Décide de nommer M^{me} Astrid Tors Haute Commissaire de l'OSCE pour les minorités nationales pour une période de trois ans à compter du 20 août 2013.